



Par : Louise Marquis

## En se promenant le long du fleuve...

### Seconde partie

#### Rivière-des-Vases et Bord-de-l'eau, lieux-dits

Cet endroit, situé en face de l'île Verte, fut dès 1750 identifié comme la rivière des « Vazes », du nom d'un cours d'eau qui s'écoule en grande partie au sud de la butte rocheuse avant de se déverser dans le Saint-Laurent. Cette rivière découpe son lit principalement dans l'argile et draine les terres cultivées et incultes (tourbières) de Cacouna et de L'Isle-Verte où son eau, en circulant, entraîne des particules de vase qui la colorent.

En bordure du bras du fleuve, les terres de la Rivière-des-Vases, concédées entre 1776 et 1784, sont délimitées dans la seigneurie de Villaray. Localisée entre le fief Le Parc de Cacouna et la seigneurie de L'Isle-Verte, elle fut attribuée en 1689 et divisée en partie égales entre les deux domaines. Cette répartition se répétait aussi sur l'île Verte où, en 1874, les insulaires se regroupèrent dans une seule paroisse dénommée Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Sur le premier rang de la Rivière-des-Vases s'établirent les familles pionnières; les Beaulieu, Côté, Dubé, Grandmaison, Guichard, Leclerc, Lévesque, Marquis,

Melanson, Pelletier et Simard. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, ces habitants dépendaient étroitement du Saint-Laurent pour se déplacer et obtenir une partie de leur subsistance. Si bien qu'avec le temps, on leur attribua le nom des gens du Bord-de-l'eau. Ces agriculteurs-pêcheurs s'occupaient à cultiver leurs lopins de terre, à faire pacager leurs animaux dans l'herbe salée des berges, à tendre leurs pêches à fascines (voir l'annexe 1), à saler et à fumer leurs poissons.

Certaines familles du rang de Bord-de-l'eau, dont les membres étaient navigateurs, pilotes ou marins comme les Charest, Chassé, Chalou, Petit ou Vaillancourt et qui devaient de surcroît travailler la terre, passaient une grande partie de la saison de navigation sur l'eau à transporter des marchandises d'un endroit à l'autre ou à guider les navires d'outre-mer. Entre deux voyages, ces marinières ancrèrent leurs goélettes (grand voilier à deux mats ou plus, grée en voile aurique à la base de tous ses mats avec ou sans hunier) dans le bras du fleuve en dedans de la pointe ouest de l'île Verte tandis que les maîtres-pilotes halaient leurs chaloupes (grosses embarcations de construction plus robuste que celle d'un canot)





numérotées sur le rivage. Aux derniers jours d'automne, Charles Hambleton, le premier gardien de phare de l'île Verte, fermait la « lumière » et allait rejoindre sa famille installée à la Rivière-des-Vases.



*Phare de l'île Verte*

Les habitants défrichèrent leurs concessions et tracèrent un sentier qui leur permettait de se déplacer d'une propriété à l'autre ou de se rendre à Cacouna ou à L'Île-Verte. En 1798, le chemin Royal, officialisé, remplaça le premier tracé et la route d'aujourd'hui passe sur le même parcours. Lors des grandes marées, elle peut parfois être en partie inondée, comme ce fut le cas autrefois, à un point tel que les maisons se trouvaient encerclées par le fleuve. C'est ainsi qu'en 1815, les gens du Bord-de-l'eau la relocalisèrent au sud du coteau. La plupart d'entre eux y déplacèrent leurs demeures et le rang du côté nord fut donc déserté.



*Habitants de la Rivière-des-Vases vers 1920  
Source : Jean-Marie Fraser*

En 1914, la construction du quai de Cacouna-Est, appelé quai à Didace parce que localisé par les autorités sur la devanture de la terre de Didace Côté à la limite de Cacouna, amena peu à peu l'abandon de l'embouchure de la rivière des Vases. Sa construction nécessita l'embauche d'un certain nombre d'hommes qui travaillèrent à l'assemblage des structures de bois et au charriage des pierres nécessaires à son remplissage. Ce débarcadère servit surtout aux habitants de la partie ouest de l'île Verte qui y garaient en permanence une automobile pour pouvoir effectuer leurs achats au village voisin. Quelques petites goélettes y accostèrent également pour décharger leur cargaison. Son activité, assurée par les chalands (un chaland est bateau à fond plat servant au transport de marchandises) des gens de l'île, s'amenuisa peu à peu jusqu'à son abandon complet en 1980. À la demande de la municipalité de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, le quai fut alors solidifié pour en assurer la conservation.

Lorsque les temps froids surviennent en décembre ou en janvier et que le traversier est remisé, les insulaires attendent avec impatience que gèle l'eau du bras du fleuve pour former le pont de glace. Alors, l'île est enfin rattachée à la terre ferme pour quelques mois. Un sentier y est balisé avec des épinettes, mais les utilisateurs doivent toujours s'assurer avant de s'y aventurer que la glace soit assez épaisse. Il y a déjà été raconté que des insulaires y perdirent leurs chevaux et leurs carrioles, la glace ayant cédée sous leur poids.

## **La Rivière-des-Vases**

Dans le passé, parce qu'elle était le port naturel des habitants des environs et de certains insulaires, l'embouchure de la rivière des Vases fut un endroit très achalandé. À marée haute, les chaloupiers et les maîtres-pilotes prirent l'habitude de la fréquenter. La construction du quai, vers 1849, y amena également de petites goélettes qui se délestaient de leur cargaison. Entre 1890 et 1934, une tren-



*Une vue du quai de la rivière des Vases à partir du pont, vers 1920  
Source : Jean-Marie Fraser*



taine de familles de « faucheurs de mousse de mer » s'y rencontraient pour transférer l'herbe mouillée des chalands aux charrettes puis l'étendaient dans les champs afin de la laisser sécher.

Sans cette mousse de mer, l'île Verte n'aurait jamais connu une activité industrielle aussi intense. En effet, la mousse de mer (*Zostera marina*) est une plante marine aux feuilles étroites et longues de parfois deux mètres qui jouit de la propriété de reprendre sa forme initiale aussitôt défroissée, propriété non négligeable dans un pays et à une époque où la plupart des habitants dormaient sur une paillasse en tissu remplie de paille. Rapidement, la mousse rembourre tout et surtout les sièges d'automobiles. Pendant quarante ans, les emplois ne manquent pas jusqu'à ce que la mousse s'épuise. En 1934, on vend la dernière récolte, l'industrie tombe et l'économie régionale aussi...

### **Le bras du fleuve entre l'île Verte et la Rivière-des-Vases**

L'île Verte est séparée de la rive sud par un étroit chenal de deux kilomètres de large qui, lors des grandes marées, s'assèche presque complètement. Au cours du temps, ce « bras » du fleuve a toujours rythmé la vie des insulaires qui doivent le traverser pour se rendre sur la terre ferme. Tout en étant une contrainte, le chenal fut aussi une source de vie et assurait une partie de leur subsistance.

Après la venue des Européens, les abords du fleuve Saint-Laurent ont été alloués à des seigneurs. Dès le début de la colonisation au 19<sup>ème</sup> siècle, les censitaires de l'île Verte comme ceux de la Rivière-des-Vases tendaient à chaque printemps leurs pêches à fascines (voir l'annexe 1) sur les grandes battures et livraient, pour ce droit, les 4/10 de leurs prises. Lorsque les récoltes des champs étaient peu abondantes, le fleuve palliait le manque de nourriture. Les premiers colons y trouvèrent un milieu fourmillant en poissons de toutes sortes. Le hareng, le saumon, l'alose, l'éperlan, le caplan, la sardine, le flétan, la plie, la loche, l'anguille et l'esturgeon y foisonnaient.

Après l'abolition du système seigneurial en 1857, les habitants des deux rives continuèrent à pêcher et à en tirer profit grâce au commerce. Les premières prises de l'année étaient ainsi chargées dans des barils à bord de goélettes pour les livrer à Québec. Ce revenu monétaire était bien apprécié par ces gens vivant en autarcie. En 1868, on dénombrait dix-huit pêches sur les estrans (estran : portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers) du côté sud de l'île et une douzaine sur ceux de la Rivière-des-Vases.



*Faucheurs de la mousse de mer à l'embouchure de la rivière des Vases, vers 1920*

Source : Jean-Marie Fraser

De jour comme de nuit, les pêcheurs visitaient leurs installations à la marée basse. Utilisant une seine (filet de pêche que l'on traîne sur les fonds sableux), une salebarde (mot de vieux français qui nomme une épuisette dont les pêcheurs de morue se servaient pour monter leurs captures à bord de leurs bateaux; désigne aussi une épuisette triangulaire montée sur un cadre en Y ou en V) ou une pelle, les hommes capturaient leurs prises et les chargeaient dans des chalands pour ensuite les transférer dans des charrettes ou des tombereaux (véhicule muni d'une benne basculante utilisé pour le transport des matériaux). Dès leur retour à la maison, tous les membres de la famille se mettaient à la besogne pour trier et entasser les poissons dans les barils de saumure. Les harengs étaient ensuite enfilés par douzaine sur des baguettes de bois et accrochés dans le fumoir, que certains nommaient aussi « boucaneries ».

Au passage des oies sauvages, c'était le temps pour les agriculteurs-pêcheurs de chasser les oiseaux migrateurs





dans les mares des battures. Quand arrivait l'été, les habitants de l'île laissaient pacager leurs animaux dans les prés d'herbes salées du rivage. En 1833, les gens de la Rivière-des-Vases avaient mis en commun la « devanture » de leurs terres touchant le fleuve.

Au temps de la prohibition, certains pêcheurs de la Rivière-des-Vases se faisaient aussi contrebandiers et commerçaient le miquelon (au Québec, miquelon signifie une eau-de-vie incolore, à très forte teneur en alcool, autrefois importée en contrebande de Saint-Pierre-et-Miquelon) qui était livré dans leurs pêches à la faveur de la nuit.

À marée haute, les chaloupiers empruntaient le chenal pour éviter les brisants de la pointe ouest et les forts courants du côté nord. De temps à autre, ils débarquaient leurs passagers à l'embouchure de la rivière des Vases ou à celle de la rivière Verte. Les gens de l'île gardaient en permanence un canot ou une chaloupe près de leurs fumeurs pour traverser, mais aussi pour aider lors des naufrages. En 1805, ils portèrent assistance à l'équipage du brick « Thétis » échoué dans le chenal. Puis en 1873, ils transportèrent une partie des cent cinquante voyageurs du vapeur « Miramichi », pris dans la vase au même endroit.

Entre 1883 et 1926, la récolte de la mousse de mer, que l'on nommait aussi « herbe à bernache », favorisa l'essor économique. Les insulaires comme les riverains profitaient de cet engouement pour ce foin aux vertus si recherchées pour le rembourrage des matelas, des sièges des premières automobiles et de bien d'autres articles. C'était au « baissant du fleuve » que des équipes d'hommes chaussés de longues bottes fauchaient cette herbe haute sur les battures. Par la suite, ils la chargeaient à bord de chalands et, à l'aide de charrettes, l'étendaient près de la rive pour le séchage.



Albert Caron sur son voyage de mousse de mer, vers 1930  
Coll. Musée de l'école Michaud

Les dernières pêches à fascines de l'île Verte et de la Rivière-des-Vases furent celles de Vital Caron et de Ghislain Lebel, fils de Joseph-Marie (Manie), vers la fin des années 1990.

Dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, près d'une dizaine de chalands motorisés traversaient ce chenal. Ces embarcations ont eu un rôle prépondérant dans le quotidien de la vie des gens et dans l'économie de l'île. Ce moyen de transport facilita la venue des touristes qui en profitaient pour y pique-niquer et visiter le phare.



Les goélettes servaient à transporter des barils de poissons et de patates, des charge de bois, ainsi qu'à amener des visiteurs sur l'île-Verte en 1920

Photo : Gauvreau Pettigrew, ptre, Coll. Gabrielle Casgrain Pelletier



PARC CÔTIER  
KISKOTUK  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

## Le parc côtier Kiskotuk

La création du parc côtier Kiskotuk est une initiative des intervenants du milieu, soit la MRC de Rivière-du-Loup, les municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte et la Première Nation Malécite de Viger, en collaboration avec la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Il réunit sous une même bannière les différents sites et sentiers de découverte du corridor côtier Cacouna-L'Isle-Verte.

Il englobe la Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte plus un secteur qui se rend jusqu'à la route 132. Il comprend le secteur du Site Ornithologique, près du port de Gros-Cacouna, accessible par la Route de



l'île, celui des Passereaux, accessible par la Route Grandmaison et dans lequel se situe le Vieux Quai, celui des Roitelets, accessible du Chemin de la Rivière-des-Vases et enfin celui du Quai de L'Isle-Verte, qu'on rejoint par la Route du Quai.

On y retrouve des sentiers pédestres de niveau facile à intermédiaire et des aménagements d'observation de la faune, de la flore, du fleuve et des îles environnantes.



*Batures du parc côtier Kiskotuk*

## Les Marquis et la mousse de mer

J'ai souvent entendu mon père et mon grand-père parler de la mousse de mer. Ces récits étaient associés au Bord-de-l'eau et à la Rivière-des-Vases ; lorsque je me suis arrêtée à lire les textes du parc Kiskotuk, j'ai été charmée par leur contenu et par leurs notes historiques. Sauf que quand j'ai commencé cet article, je n'avais aucune idée jusqu'où il allait m'amener. C'est en lisant le livre de Robert Michaud sur la mousse de mer (voir les coordonnées dans les références) que j'ai compris l'importance de celle-ci dans la vie des Marquis de chez moi.

Dans ce livre, l'auteur relate une anecdote concernant un camp de pêche. Celui-ci a été construit par le frère de mon grand-père, Herménégilde. Situé trop loin pour être vraiment utile pour la pêche, il fut abandonné jusqu'à un soir d'hiver, où mon grand-père Luc, son frère Didyme, Omer Filion, François Jean et Thomas Bastille décidèrent que le dit camp serait mieux situé trois kilomètres plus loin, là où ils récoltaient la mousse de mer. Ils se mirent à l'ouvrage le soir même, réussissant de peine et de misère à positionner le bâtiment à l'endroit convenu.



*Vue aérienne de l'embouchure de la rivière des Cases  
Photo : Yvan Roy, 2004*



*Batures de la rivière des Vases*

Disons simplement que celui qui raconte l'histoire, Omer Filion, avait 14 ou 15 ans à l'époque. ... Intéressant !...

De plus, quand on continue la lecture, le nom de Marquis revient assez souvent lorsque l'auteur énumère les noms



de ceux qui fauchaient la mousse de mer. À l'île Verte, on retrouvait Firmin Marquis.

Pour ceux qui travaillaient à partir de la rivière des Vases, c'est un peu plus complexe. Deux chemins partent de Cacouna, pénètrent dans L'Isle-Verte et aboutissent au quai de la rivière des Vases. Le premier longe le fleuve, c'est le chemin de la première concession de Cacouna et de l'Isle-Verte ; et des neuf faucheurs qui en provenaient, il y a « Pitou » Marquis de la portion de L'Isle-Verte. Le second fusionne, en partie, avec l'actuelle route 132 et traverse les deuxième concessions de ces deux municipalités. Le long de cette voie, l'auteur parle, dans Cacouna, de William et d'Alfred Marquis et, dans L'Isle-Verte, d'Émile, de Charles (un frère de Luc), de Didyme (aussi un frère de Luc) et de Luc (mon grand-père) (P.S. Je souligne aussi qu'un autre faucheur de ce groupe, Thomas Bastille, a marié la sœur de Luc. Si j'ai fait mention de plusieurs membres de cette famille, c'est parce qu'Achille Marquis et Fébronie Simard, les parents de Luc, ont eu 11 fils et 2 filles !). Par contre, mon oncle Laurent, fils de Luc, m'a dit que son père ne récoltait pas lui-même de mousse mais aidait plutôt ses frères. Les principaux acteurs de cette époque étant partis pour un monde meilleur, il m'est difficile de clarifier ce point. Quoi qu'il en soit, deux autres Marquis se joignaient à eux, venant de la route transversale reliant la rivière des Vases à la deuxième concession : Zéphirin (désigné le chantre du groupe) et Adélarde.

Parmi les membres de l'équipe de la rivière Verte, on comptait François, Firmin (pas le même que celui de l'île Verte), Eugène et son frère Edmond (tous des Marquis) en provenance du côteau de Tuf (haute et longue élévation rocheuse surplombant la partie ouest de L'Isle-Verte).

Chaque groupe de faucheurs de mousse de mer, de l'île Verte, en passant par la rivière des Vases, de la rivière Verte, de la rivière à Girard, de la rivière Trois-Pistoles, etc jusqu'à Rimouski, avait sa méthode de travail particulière, adaptée aux conditions qu'ils affrontaient. L'équipe de la rivière des Vases était reconnue pour travailler en chantant, Zéphirin étant le boute-en train tant dans les soirées de canton que sur la batture. Chaque faucheur était habituellement accompagné de deux ou trois aides. Il y avait aussi des bœufs et des chevaux, qui embarquaient dans les chalands vides à l'aller (selon

l'auteur, ils sautaient littéralement dans l'embarcation) et qui aidaient à tirer ceux-ci lorsque pleins au retour. Revenus au quai, le travail n'était pas fini. Les femmes, les enfants et les hommes âgés aidaient à l'étendage de la mousse afin qu'elle sèche.



*Chemin de la rivière-des-Vases et pont sur la rivière  
Photo : Louise Marquis*

Selon ce que m'a raconté mon oncle Laurent, il y aurait eu, pendant un certain temps, une lampe à l'huile qui brûlait le soir sur le quai de la rivière des Vases. Et mon grand-père Luc a eu la responsabilité, pendant une période indéterminée, d'allumer cette lampe le soir et de l'éteindre le matin venu. C'était alors mon père, Aurèle, qui enfourchait sa bicyclette chaque soir pour aller allumer cette lampe. Il y mettait juste assez d'huile pour que sa lumière dure toute la nuit et qu'elle s'éteigne le lendemain matin, faute de combustible.

Ne vous y trompez pas : la récolte de la mousse de mer était un dur labeur. Mais c'était aussi une rentrée d'argent pour ces colons qui trimaient dur sur leurs fermes.

## **Le mot de la fin**

Ce qui devait n'être que l'amalgame de quelques textes trouvés au cours d'une promenade est devenu un regroupement de textes plus ou moins disparates mais qui parle d'un coin de pays qui m'est cher. Il s'y mêle le passé et le présent, l'Histoire avec un grand H et les souvenirs. Ensemble, ils tissent un lien entre nos ancêtres et nous, entre ce qu'ils ont vécu et ce que nous vivons aujourd'hui. Alors, en vous promenant le long du fleuve, j'es-



père qu'en plus d'admirer les beautés du site, vous aurez une pensée pour ceux de vos ancêtres qui ont trimé dur le long de ses berges.

Post-scriptum : Petits détails pour ajouter de la confusion à ce qui vient d'être rapporté.

Le texte sur les terres de la Rivière-des-Vases dit que celles-ci ont été concédées entre 1776 et 1784. Par contre, j'ai déjà écrit, dans l'article « L'Isle-Verte et les Marquis : lieu de transit et point d'ancrage », paru il y a quelques années, que la famille Marquis a été associée à L'Isle-Verte en 1759 lorsque Marie-Françoise Côté et son mari, Joseph-Marie Marquis ont reçu une donation de terre au décès du père de Marie-Françoise. Les deux fils du couple qui se sont établis à L'Isle-Verte se sont mariés respectivement en 1786 (pour Amable; il a épousé Marie-Marguerite Guéret dit Dumont à Kamouraska) et en 1792 (pour Alexandre : il s'est uni à Marie-Geneviève St-Laurent et l'acte est inscrit à Trois-Pistoles) et tous leurs enfants ont été baptisés à L'Isle-Verte. Ces détails sont confirmés par le livre de l'abbé Robert Michaud et les registres paroissiaux de L'Isle-Verte. Alors, comment concilier ces faits avec le texte trouvé dans le parc Kiskotuk? Je ne le sais pas. Certaines personnes de ma connaissance, dont mon oncle Laurent (fils de Luc), travaillent sur l'attribution des terres à L'Isle-Verte. Le sujet est ardu et il faut du temps pour démêler l'écheveau que constitue le cadastre. Quand le fruit de leurs travaux sera publié, il permettra



*Lucien et Raoul Dionne de l'île Verte sortant de leur pêche à fascines en 1974*

*Photo: Robert Desrosiers*

sûrement d'éclaircir la situation et il me fera plaisir de vous informer de leurs découvertes.

### **Annexe 1: La pêche à fascines**

Au Québec, la pêche à fascines a été inventée par les Amérindiens dans un passé si lointain que personne ne sait depuis quand elle existe.

La pêche à fascines est une technique ingénieuse. Les fascines sont constituées de branchages d'aulne ou de bouleau entrelacés sur des piquets qui forment une longue clôture dans l'eau.

Les poissons qui s'en approchent, n'osent pas traverser cette palissade, alors ils la longent et entrent à l'intérieur du cercle au bout par une petite ouverture. Une fois à l'intérieur, les poissons tournent en rond sans pouvoir retrouver la sortie.

En bordure de l'estuaire du Saint-Laurent ou de la mer, à la marée basse, les pêcheurs se rendent dans le port avec un tombereau et attrapent les poissons à l'aide d'une seine – filet.

Ramenés à terre, les Amérindiens déposaient les poissons dans la saumure pour être fumés dans la boucanerie.

L'espèce la plus pêchée, c'est le hareng, mais à l'occasion, des esturgeons ou des saumons peuvent se glisser dans le labyrinthe.

Même récemment, on dénombrait des dizaines de pêches à fascines sur l'Île-Verte, où on la pratiquait le plus souvent et on peut voir de vieilles boucaneries.

Dans sa Description de la culture de l'Île-Verte, parue en 1954, M. Marcel Rioux décrit cette pêche qui était une industrie vitale pour les insulaires (P.S. : ce texte reprend en partie les explications données plus tôt mais il contient aussi quelques précisions inédites) :

«Toute la pêche se fait exclusivement au moyen de la pêche à fascines. Il s'agit d'une sorte de parc aménagé à l'extrémité d'une longue palissade et disposé dans la zone de marée, perpendiculairement au rivage (P.S. mon père



a utilisé cette forme de pêche et chez nous, c'était un coffre en bois qui emprisonnait les poissons, habituellement de l'éperlan, du hareng, de la plie ou de la loche) .

C'est là un mode très primitif de capturer le poisson... À l'aide de branchages d'aulnes ou de bouleaux tressés, on entrelace une palissade de piquets de bois de quinze pieds de haut que les poissons ne peuvent franchir. Ils la longent alors et s'engagent finalement dans le parc construit à l'extrémité et ne peuvent plus s'échapper. On les ramasse à marée basse. On pêche surtout au printemps et à l'automne. Les pêches à l'anguille ont toujours été les plus populaires.

Quelques-unes des plus belles et des plus longues fascines étaient accrochées au littoral dans le secteur de Kamouraska, de La Pocatière et de l'Île-Verte. De nouveaux engins, plus solides et plus modernes, ont tendance à remplacer les vieilles fascines...»

## Annexe 2 : L'île Verte, d'un point de vue plus contemporain

La paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, constituée le 1 janvier 1874 sur l'Île-Verte qui occupe un territoire d'environ 12 kilomètres carrés et où habitent une quarantaine de résidents permanents qui s'appellent Verdoyants et Verdoyants, fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent et de la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup.

L'île Verte constitue une étroite langue de terre de 11 kilomètres de longueur. Elle se trouve à quelques kilomètres des rives du Bas-Saint-Laurent, en face de Ta-



Le quai d'en bas (Île-Verte), vers 1940  
Photo : Jeanne Dupuis, Coll. Georges Pelletier

doussac et elle conserve sa nature sauvage, fort appréciée de cette poignée de résidents et des vacanciers, amateurs de kayak et de la nature. Lors de la marée basse, l'île est presque reliée au continent.

C'est Jacques Cartier qui a baptisé ce petit coin de terre « île Verte » en remontant le fleuve avec sa flottille en 1535.

L'Île-Verte contient plusieurs exemples de patrimoine culturel et historique du Québec. D'abord, on y trouve le phare de l'Île-Verte qui est le plus ancien phare du Québec, érigé en 1809. Un Musée du squelette est aménagé sur l'Île-Verte, présentant une grande collection d'os de différents animaux.

Jusqu'à ce jour, l'Île-Verte demeure un endroit méconnu des touristes à la recherche des baleines (plutôt, des rorquals), mais ces grands mammifères fréquentent les parages et les chances d'apercevoir un rorqual près de l'Île-Verte sont beaucoup plus grandes que celles de croiser un être humain. Des rorquals sont visibles sans jumelles à 30 mètres.

Un centre d'interprétation de l'Île-Verte est aménagé dans l'école du Bout-d'en-Haut et on y découvre la vie insulaire depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. On y apprend beaucoup de choses sur la pêche à fascines, l'agriculture, la mousse de mer, le pont de glace, la navigation au temps des goélettes et sur d'autres sujets.

Le circuit touristique de l'île Verte est un circuit dévoilant les aspects de la vie en milieu maritime : le patrimoine et le quotidien des insulaires à l'École Michaud ; l'étude et l'observation d'une collection ostéologique au Musée du squelette. L'histoire du premier phare du Saint-Laurent sur le site du phare que vous pourrez gravir.

... (P.S. la partie du texte concernant le parc Kiskotuk a été jumelée avec le texte traitant de ce sujet) ... On peut parler aussi du Sentier de la Bouette, sur lequel se déroule une activité unique et vivifiante. Ce parcours permet de rejoindre l'île à pied, à la marée descendante. La traversée dure deux heures et est réalisée avec des guides insulaires.

En hiver, particulièrement en janvier, un pont de glace se forme entre l'île et la terre ferme et on peut alors faire la



## En se promenant ...

traversée à pied, à raquette, à ski de fond, à motoneige ou même en automobile. Un séjour à l'île en hiver est aussi magique, sinon plus que pendant la saison douce. La lumière du phare éclaire les glaces mouvantes du fleuve et on peut découvrir la pêche blanche à l'éperlan. En traversant le pont de glace, on aperçoit sur le fleuve, dans un immense désert blanc, un véritable village composé de dizaines de cabanes de pêche.

Quelques gîtes demeurent ouverts pour accueillir les touristes pendant l'hiver.

(P.S. Ce texte utilise les termes « l'île Verte » et « L'Île-Verte » indifféremment ; il s'agit bien de l'île Verte dont on parle précédemment.)

### Références :

*Affiches d'interprétation situées au Vieux Quai (au bout de la Route Grandmaison) et au départ du sentier pédestre du secteur des Roitelets.*

« L'Isle-Verte vue du large » de Robert Michaud (avec la collaboration de Gérard Filion), 1978.

« La mousse de mer - de L'Isle-Verte à la Baie des Chaleurs » de Robert Michaud, 1985. ▲

*Les souvenirs de mon oncle Laurent, fils de Luc.*

« L'Isle-Verte et les Marquis : lieu de transit et point d'ancre », article paru plus tôt dans la voix des Marquis et dont je suis l'auteure.

### Sites internet : ..

[www.linternaute.com](http://www.linternaute.com) › Dictionnaire  
[monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=19333&demande=desc](http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=19333&demande=desc)  
[grandquebec.com/bas-saint-laurent/peche-a-fascines](http://grandquebec.com/bas-saint-laurent/peche-a-fascines)  
[dictionnaire.reverso.net/francais](http://dictionnaire.reverso.net/francais)  
Site internet de la municipalité de l'Isle-Verte  
Article de Wikipedia sur L'Isle-Verte  
Wikipedia - Glossaire maritime  
Wikipedia – miquelon  
[www.notrefamille.com/dictionnaire](http://www.notrefamille.com/dictionnaire)  
[www.quebecpêche.com](http://www.quebecpêche.com)  
[www4.rncan.gc.ca/recherche-de-noms-de-lieux/unique/EKJGH](http://www4.rncan.gc.ca/recherche-de-noms-de-lieux/unique/EKJGH)  
[www.ileverte-municipalite.com](http://www.ileverte-municipalite.com)

## Le conseil d'administration 2017-2018



**Président**  
Yvon Marquis  
C.P.2001  
Rimouski (Québec) G0L 1B0  
(418) 736-4727  
ymarqui@globetrotter.net



**Vice-présidente**  
Louise Marquis  
778, Adélaré sud, App.A  
St-Pascal, (Québec) GOL 3Y0  
(418) 492-9030, cell. (418) 894-0395  
lmarquis@videotron.ca



**Trésorière**  
Jocelyne Marquis  
2827, rue des Cormiers  
Québec, (Québec) G1G 2A4  
(418) 627-7468  
marquisjoce@gmail.com



**Administrateur**  
Adrien Marquis  
1580, Chemin des Bouffard  
Matane, (Québec) G4W 7G9  
(418) 562-1760



**Administrateur**  
Léopold Marquis  
109, Avenue du Parc  
Amqui (Québec) G5J 2L9  
(418) 629-2175  
marleo2003@hotmail.com



**Administrateur**  
Omer Marquis  
22, rue des Flandres  
Rimouski (Québec) G5L 2L5  
(418) 724-4635  
marodeux@hotmail.com



**Administrateur**  
Marcel Marquis  
6, rue du Parc  
Témiscouata-sur-le-Lac, (Québec) G0L 1E0  
(418) 854-1243  
marcelmarquis@hotmail.com



**Administrateur**  
Albert Marquis  
542, rue de Grand-Pré  
Matane (Québec) G4W 2E8  
(418) 566-6548



**Administrateur**  
Roger Marquis  
4 - 88 des Jonquilles  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 0H6  
(418) 605-1174  
nicolecote2@videotron.ca